

« Caisse-maladie unique – Une caisse. Une prime. Pour tous »

entre

Werner Bachmann, né le 14 juillet 1939, bourgeois de Zurich et d'Amsoldingen, domicilié Lyrenweg 61, 8047 Zurich, fondateur du comité d'initiative,

et

Xxx, citoyen de, domicilié à, membre du comité d'initiative.

Préambule

Les soussignés ont l'intention de déposer ensemble une initiative populaire fédérale intitulée **« Caisse-maladie unique – Une caisse. Une prime. Pour tous »**.

L'objectif est de constituer un comité d'initiative au sens de l'art. 68, al. 1 de la Loi fédérale sur les droits politiques (LDP).

§ 1 – Adhésion

XXX déclare par la présente adhérer au comité d'initiative et soutenir les objectifs de l'initiative.

§ 2 – Droits et obligations

1. Chaque membre accepte d'être mentionné, au nom du comité et en tant que coauteur de l'initiative (obligatoirement), dans la Feuille fédérale et sur les formulaires de signatures.
2. Les membres s'engagent à défendre conjointement le texte de l'initiative et à soutenir la collecte de signatures conformément aux dispositions légales.
3. Les modifications du texte de l'initiative ou de la composition du comité se font d'un commun accord.

§ 3 – Représentation et responsabilité

Werner Bachmann représente le comité d'initiative à l'extérieur et assume la direction administrative ainsi que la coordination avec l'Office des droits politiques.

Il assume également toute responsabilité pour toutes les publications qu'il a rédigées ou approuvées.

Le membre XXX le soutient sur le plan consultatif et organisationnel.

§ 4 – Entrée en vigueur

Le présent accord entre en vigueur dès sa signature par les deux parties. Il est établi en trois exemplaires : un exemplaire reste chez Werner Bachmann, un exemplaire chez XXX.

Un troisième exemplaire est destiné à **l'Office fédéral des droits politiques** et sera soumis à celui-ci avec le texte de l'initiative.

Zurich, le _____

Werner Bachmann _____

XXX _____